

FORMATION PROFESSIONNALISANTE AGENT(E) de SERVICE HOSPITALIER (ASH)

Dispositif AFC FRANCE TRAVAIL



Objectif de la formation Secteur d'activité

Accéder à un emploi d'Agent de service hospitalier en structure collective.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de réaliser les tâches suivantes :

- ▶ Nettoyage, entretien et hygiène des chambres des patients et des parties communes dans le respect des règles et protocoles hospitalier
- ▶ Distribution et débarrassage des repas
- ▶ Psychologie, approche du malade et différents publics concernés
- ▶ En situation d'urgence, appliquer les gestes de premiers secours et alerter les intervenants concernés



Contenus de la formation

- ▶ La posture professionnelle
- ▶ Connaissance de l'environnement hospitalier
- ▶ L'organisation du travail
- ▶ Les normes d'hygiène & les règles d'hygiène générale
- ▶ Les techniques professionnelles
- ▶ Le contrôle qualité de la prestation
- ▶ TRE et accompagnement à l'emploi

Situation professionnelle :

>>2 semaines en structure collective

Méthodes pédagogiques

Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage sont proposées afin de préparer au mieux au projet d'emploi, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation :

Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demi-groupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux de recherche personnelle



Public Modalités d'inscription

- ▶ **Délais d'accès** : inscription possible minimum 3 mois avant la date de démarrage
- ▶ **Public** : prescription auprès de votre conseiller France Travail (ex Pôle Emploi) / PLIE / CAP EMPLOI / Mission Locale



Pré-requis Niveau

- ▶ Maîtriser les savoirs de base : les savoirs du champ de la communication (français) et les savoirs du champ du raisonnement et de l'appréhension du réel (mathématiques) ;
- ▶ Être capable d'accepter les contraintes liées à la formation et aux périodes en entreprise ;
- ▶ Aptitudes physiques



Dates - Durée - Rythme

- ▶ **Dates prochaines sessions** :
Non programmé fin 2024
- ▶ **Durée** : 355 h de formation en centre
70 h de stage en entreprise
35 heures par semaine



Financement de la formation

- ▶ Financement par France Travail dans le cadre des Actions de Formation Conventionnées (dispositif AFC)



Accessibilité Handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à referent.handicap@reflets.asso.fr

[Plus d'infos](#)



Indicateurs de résultats année en cours

- ▶ Taux d'abandon : **15 %**
- ▶ Taux d'insertion dans l'emploi visé : **85 %**
- ▶ Taux de satisfaction : **97 %**



MAJ le 21/08/2024 – V15



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr